

Introduction

À sa réunion qui a eu lieu à Montréal à l'automne, le Conseil consultatif du ministre des Affaires étrangères (sous la présidence de Janice Gross Stein) a recommandé qu'on discute en 1997 de la politique publique sur certaines questions qui concernent l'Asie-Pacifique. En janvier, la première réunion commune des comités d'organisation national et de Vancouver du Sommet populaire de l'APEC a choisi de s'attarder à six domaines de politique : les femmes, le développement durable, les droits de la personne, la liberté des médias, la participation des peuples autochtones et la jeunesse. En février et mars, le Centre a lancé les travaux d'un certain nombre de tables rondes aux quatre coins du Canada pour faciliter l'expression de l'opinion publique et le débat politique sur certaines de ces questions.

Les résumés des rapports de certaines de ces tables rondes suivent : les droits de la personne et le commerce, et le code d'éthique (Calgary); la femme et le développement économique en Asie (Saint John), la liberté des médias (Vancouver), les droits patrimoniaux des autochtones et l'APEC (Saskatoon). Parmi les autres tables rondes, notons une revue des intérêts relatifs au développement durable (Vancouver), la participation des peuples autochtones (Victoria), la sécurité en Asie centrale (Ottawa).

Organisateurs et participants méritent de grands remerciements pour leur travail et l'empressement et l'enthousiasme avec lesquels ils ont répondu à ces initiatives. Les tables rondes étaient conçues de manière à faire jaillir des idées et, si possible, des propositions de politique. Elles ne sont pas des consultations qui visent à dégager des définitions dans ces importants dossiers. Les mois à venir nous réservent d'autres débats sur la politique, dont de nouvelles réunions du Forum national de 1997, où certaines de ces questions seront également abordées dans le contexte de l'Asie-Pacifique. Les courts délais d'avis de certaines manifestations ont limité les possibilités de participation, notamment celle de fonctionnaires des Affaires étrangères, qui ont toujours d'importantes opinions à faire valoir dans les discussions sur la politique. La publication doit favoriser la poursuite des échanges entre le public et le gouvernement et l'élaboration de la politique.

Le directeur national,
Steve Lee